



Me Charles Turner LL.B.
LL.M.
Notaire • Conseiller juridique

Cessionnaire du greffe de Me Mario Lemay, notaire

Téléphone : 819 268-2683
charles@turnernotaire.com

Télécopieur : 873 399-0242
www.turnernotaire.com



2 ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR

2890, rue Bergeron,
Saint-Paulin

73, rue Notre-Dame
Saint-Alexis-des-Monts



Boulangerie Baril fêtera ses 85 ans en 2025

UNE TRANCHE D'HISTOIRE DE SAINTE-URSULE

PAGE 3

(Photo L'Écho - Bernard Lepage)

Sylvain Ouellet en bonne position à l'aube du Grand Prix de Trois-Rivières

Page 15

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT!

MOTS-CROISÉS EN LIGNE

Visitez notre site Web au
www.lechodemaskinonge.com/mots-croises



Cette annonce vous a sauté aux yeux?

Alors, imaginez le nombre de consommateurs
de votre région qui l'ont aussi remarquée!

Pour avoir **UN IMPACT MONSTRE**, annoncez
vos produits et services avec nous et faites-vous voir
par plus de lecteurs!

COMMUNIQUEZ AVEC UN DE NOS
REPRÉSENTANTS DÈS AUJOURD'HUI!
819 379-1490

L'Écho VOTRE MÉDIA D'ICI
de Maskinongé.com

Boulangerie Baril accompagne les repas des familles depuis 84 ans

Cinq tonnes de farine par semaine

BERNARD LEPAGE

blepage@icimedias.ca

SAINTE-URSULE. Logée à la même adresse sur la rue Principale à Sainte-Ursule depuis ses débuts en 1940, la Boulangerie Baril a été fondée par Amable Baril et Noëlla Bédard.

Avant que le couple ne fasse cuire ses premiers pains, il faut remonter à quelques années auparavant quand Amable, travaillant pour son frère qui opérait une boulangerie à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, fut chargé d'aller livrer du pain chez le médecin du village.

En arrivant à la maison du Dr Grondin, le jeune livreur fut accueilli par Noëlla Bédard, une jeune fille de Pont-Rouge nouvellement engagée pour accueillir les patients du bon médecin. Sans que les deux protagonistes ne s'en doutent à ce moment, le destin venait de poser les jalons qui allaient mener à l'ouverture d'une boulangerie à Sainte-Ursule quelque temps plus tard.

«Dans les premières années, le pain était emballé dans du papier ciré qui était scellé avec un fer à repasser. Ensuite, un livreur allait de porte en porte le vendre aux clients», se rappelle Esther Bergeron, épouse de Réjean Baril qui a commencé à travailler officiellement à la

boulangerie en 1965 avec ses parents avant d'en devenir propriétaire par la suite.

Longtemps, la Boulangerie Baril était reconnue dans la région pour son pain, mais aussi pour ses fèves au lard et ses beignes troués. «Les beans étaient livrées dans de gros pots de grès que les gens ramenaient quand ils avaient terminé. C'était très populaire dans le temps», poursuit celle qui a commencé à travailler à la boulangerie il y a plus de cinquante ans.

«**On nous informe que M. Amable Baril, boulanger, vient d'acheter la boulangerie qu'il occupait au village de Ste-Ursule, et propriété de M. Alfred Bélanger.**»

L'Écho de Saint-Justin / 21 avril 1944

Son mari Réjean Baril, lui, est carrément né à l'arrière de la boulangerie et c'est dans cet univers d'odeurs de pains cuits et de poussières de farine qu'il a grandi et où il œuvre toujours 77 ans plus tard. «Il arrive ici vers 6 h 30 le matin et il repart vers 10 h le soir, 11 h même parfois», note Esther, se demandant à voix haute quand est-ce que son mari va se décider à ralentir.

Ça ne paraît pas à le voir courir sur le plancher au milieu de ses employés et répondre à toutes les questions, mais le boulanger de Sainte-Ursule a instauré une nouvelle règle depuis quelques années: pas de cuisson le vendredi. Ce qui ne veut pas dire congé en revanche...

DES PÂTES À TARTE?

Car le vendredi, c'est la journée réservée pour préparer la pâte à tarte vendue en boule ou étendue dans les assiettes d'aluminium. «Quand mon mari m'a parlé de faire des pâtes à tarte il y a trente ans, je lui ai dit que ce n'était pas une bonne idée

Droit successorale | Droit de la famille
Droit immobilier | Droit corporatif | Droit agricole

Contactez-nous,
nous pouvons vous aider :
819 228-8117
isabelle.st-yves@mallette.ca

Isabelle St-Yves
Notaire

MALLETTE
Société de
comptables professionnels agréés



Fermeture d'une institution à Saint-Étienne-des-Grès

BERNARD LEPAGE

blepage@icimedias.ca

AFFAIRES. Véritable institution au cœur du village de Saint-Étienne-des-Grès, la Boucherie J.C. Fortin a récemment cessé ses opérations à peine un peu plus de deux ans après avoir été vendue.

Propriété d'Éric Boucher depuis le début de l'année 2022, la Boucherie J.C. Fortin avait été fondée par Jean-Claude et Lauriette Fortin en 1963. Le couple avait commencé par offrir aux résidents locaux la livraison de viande à domicile avec un camion réfrigéré, ce qui leur avait permis d'établir un lien de confiance avec leur future clientèle et éventuellement d'ouvrir leur boucherie.

En 2001, leurs enfants, Daniel et Martine Fortin, prenaient la relève en conservant la même recette qui avait permis à leurs parents de faire prospérer le commerce. Au moment de la transaction, le nouveau propriétaire, Éric Boucher, disait avoir de grands projets pour les prochains mois et les prochaines années.

Il considérait que la boucherie était très visible et réputée au sein de la communauté, mais constatait tout de même quelques petites lacunes dans certains secteurs administratifs, qu'il a pour but de réajuster au fil du temps. « On a des lacunes dans la livraison, la vente en ligne, dans la vente dans les commerces qu'on a négligé », expliquait-il en entrevue à L'Écho.

Sur les ondes de Radio-Canada dans les derniers jours, Daniel Fortin se désolait de cette fermeture tout en souhaitant qu'un repreneur se manifeste dans les prochains mois. Au cours des dernières semaines, Éric Boucher avait laissé entrevoir la fin imminente du commerce sur la page Facebook du commerce en écrivant le 5 juin : « Il est maintenant clair qu'une éventuelle réouverture aura lieu dans au MINIMUM plusieurs jours voir semaines si ça a lieu, du coup, en attendant des nouvelles plus concrètes et travaillant avec des choses qui ont des dates qui finissent bientôt, on fait une vente liquidative. »



La Boucherie J.C. Fortin a été fondée en 1963 par Jean-Claude et Lauriette Fortin.

(Photo tirée de Google Maps)

La municipalité de Saint-Alexis-des-Monts en Cour supérieure pour empêcher l'établissement d'une porcherie

Une campagne de sociofinancement de 50 000 \$ lancée par les citoyens

BERNARD LEPAGE

blepage@icimedias.ca

AGRICULTURE. Le groupe de citoyens de Saint-Alexis-des-Monts qui a incité la municipalité à aller en Cour supérieure pour empêcher l'établissement d'une porcherie dans le rang Armstrong vient de lancer une campagne de sociofinancement afin de couvrir ses frais juridiques.

Le 18 juillet dernier au palais de justice de Shawinigan, la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts a déposé une demande introductive d'instance en jugement déclaratoire. Cette demande vise, entre autres, à demander à la Cour supérieure de rendre

une décision concernant les droits acquis à l'usage d'une porcherie, sur la validité du permis de rénovation émis par la municipalité en septembre 2023 et sur la légalité de l'agrandissement réalisé dans le cadre du projet d'ouverture d'une porcherie dans un secteur résidentiel et à proximité de la rivière aux Écorces.

À la demande du groupe des citoyens, la municipalité l'a inscrit comme mis en cause dans la démarche juridique, ce qui lui permettra d'intervenir lorsque le juge convoquera les parties. « Il est bien certain que nous n'avons pas les mêmes moyens financiers qu'un des plus gros joueurs de l'industrie porcine, mais nous allons déployer tous les moyens pour mener cette cause jusqu'à ce qu'une décision

soit rendue », a souligné Roger Girard, un des citoyens impliqués dans les démarches.

La campagne de sociofinancement lancée sur gofundme (Démarches juridiques contre la porcherie du rang Armstrong) vise à recueillir un montant de 50 000 \$. En date du 30 juillet dernier, un peu plus de 8900 \$ avait été recueilli. Les opposants ont mandaté le cabinet Lévesque Lavoie, experts en litige civil, pour les représenter en Cour supérieure.

Rappelons que le Groupe Mario Côté, un des plus gros producteurs de porcs du Québec, a acheté une porcherie abandonnée en septembre 2023 dans le rang Armstrong à Saint-Alexis-des-Monts. Les activités de production porcine, qui ont cessé en mai 2022,

n'ont toujours pas repris à ce jour. La communauté craint les impacts nuisibles pour la qualité de vie des résidents et la santé humaine, ainsi que les répercussions sur l'environnement lié à cette tentative de faire renaître une porcherie. Celle-ci se trouve à proximité de milieux humides et de la rivière aux Écorces, qui fait partie du bassin versant de la Rivière-du-Loup.

Au départ, le conseil municipal de Saint-Alexis-des-Monts a plaidé sa neutralité dans le dossier, mais devant les pressions des opposants au projet, notamment par l'émission d'une mise en demeure, les élus ont finalement changé de stratégie et opter pour une approche plus alignée vers la volonté citoyenne.

L'Écho VOTRE MÉDIA D'ICI
de Maskinongé.com

POUR NOUS JOINDRE
6925, rue Dalpé, bureau 200
Trois-Rivières, Qc, G9A 5C9
Tél. : 819 379-1490
Annonces classées : 1 866 637-5236
www.icimedias.ca

Éditrice régionale : Amélie St-Pierre
Directrice Stratégies Médias : Amélie St-Pierre
Directrice support aux ventes : Katy Champagne
Adjointe-administrative : Suzanne Blanchette

Nous reconnaissons
l'appui financier du
gouvernement du Canada.



Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. Le journal L'Écho de Maskinongé ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou du directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans le journal L'Écho de Maskinongé sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

Conseiller au développement des affaires : Maxime Corriveau
Conseillère en développement des affaires - Projets spéciaux : Ariane Pagé-Martineau
Coordonnatrice aux ventes : Marie-Claude Laforce
Rédactrice en chef : Sandra Lacroix
Journalistes : Bernard Lepage, Judith McMurray
www.icimedias.ca

Publié par : Icimédias inc.
Président : Renel Bouchard
Vice-présidente : Mélanie Médeiros
Vice-président ventes : Stéphane Legrand
Impression :
Imprimerie Mirabel - division Québec Média
Distribués par :
Messageries Dynamiques et Postes Canada



Bleuetière Grande-Rivière-Sud

Une serre chauffée à la biomasse à Yamachiche

BERNARD LEPAGE

blepage@icimedias.ca

AGRICULTURE. Toujours à l'affût de nouveautés permettant de sauver des coûts et de maintenir ses prix compétitifs pour le consommateur, Bleuetière Grande-Rivière-Sud prenait le virage de la biomasse forestière à l'automne 2022.

Son propriétaire, Dany Lavallée, s'est équipé d'une chaudière à la biomasse (Blue Sky Platinum 750) fabriquée par Sequoia, une compagnie québécoise basée à Saint-Denis-de-Brompton, en Estrie. « Je m'étais construit une serre et j'ai comparé ce que ça me coûterait pour chauffer au propane et à la biomasse », explique le producteur agricole de Yamachiche.

Rapidement, Dany Lavallée comprend qu'il n'y a pas matière à discussion. « Ça m'aurait coûté 200 000 \$ juste en équipements pour un système au gaz, sans compter plus de 56 000 litres de propane par année pour chauffer la serre. »

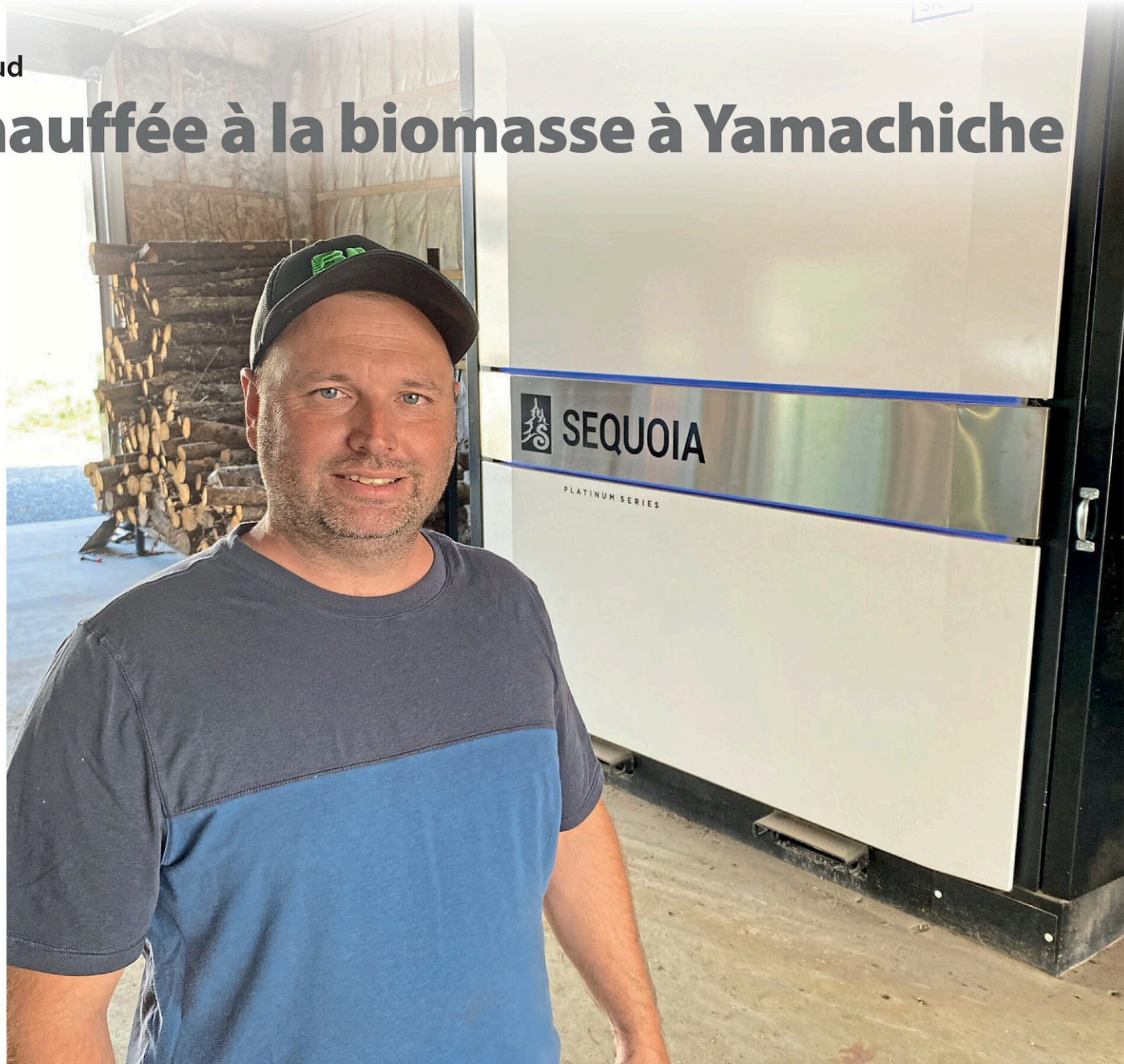
La fourniture de Sequoia lui aura finalement coûté 115 000 \$ avec les taxes et l'achat était éligible à une subvention de Transition Énergétique Québec qui lui a permis de récupérer 75 % de son investissement. « À la toute fin, ça m'a coûté environ 20 000 \$ », souligne Dany Lavallée.

En plus de sa serre de 50 pieds sur 98 pieds, la chaudière à biomasse sert à chauffer son grand garage, sa maison et... sa piscine. « Je l'ai partie le 7 avril. Il avait 10 pouces de glace et 24 heures plus tard, je me baignais dans l'eau à 94 degrés Fahrenheit », sourit-il.

Avec un plancher radiant dans la serre (et dans la maison) et deux Dragons 3500 watts suspendus dans les airs pour diffuser la chaleur de la fournaise d'une capacité de 750 000 BTU, Dany Lavallée maintient sa serre à environ 25 degrés Celsius tout au long de l'hiver.

Depuis deux ans, il y débute ses semis de légumes (tomates, poivrons et concombres) qui sont vendus ensuite au printemps au grand public. Cette nouvelle diversification de ses activités a tellement bien fonctionné que Dany Lavallée réfléchit à peut-être ajouter de nouveaux légumes et approcher des quincailleries et centre-jardins pour écouler ses plants au printemps.

Pour chauffer sa serre de novembre jusqu'au mois de mai, il aura besoin d'environ une vingtaine de cordes de bois de 4 pieds de longueur en bois mou, soit environ une et demie par semaine. En bois francs, de l'érable par exemple, ça représenterait environ la moitié moins en termes de quantité.



Dany Lavallée devant sa fournaise à la biomasse qui lui permet de réduire ses émissions de GES d'environ 68 tonnes par année.

(Photo L'Écho - Bernard Lepage)

« C'est vraiment une des fournaises à la biomasse les plus performantes sur le marché. Quand elle atteint 175 degrés, les ventilateurs commencent à baisser de régime. Elle peut rester comme ça une ou deux heures en maintenant sa chaleur puis elle repart toute seule. Elle rebrûle ses propres gaz et même ses cendres. Je les ramasse toutes les semaines et ça me fait environ un baril de 45 gallons au printemps que je vais mélanger à mon compost. Ça amène de la potasse au champ », termine le producteur qui se spécialise dans l'autocueillette de bleuets, de framboises et de pommes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Gratuit

CCiMM
CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LA MRC DE MASKINONGÉ

85^e
Vers le haut

Août 28

Domaine et vins Gélinas

17:00 p.m. - 20:00 p.m.

Au menu

- Assemblée générale annuelle
- Retrouvailles des anciens administrateurs

Retrouvailles des administrateurs

www.ccimm.ca

Pour plus d'information : 819 228-8582

La directrice générale et trois administrateurs convoqués en cour

La Maison de l'Abondance au centre d'un litige

BERNARD LEPAGE

blepage@icimedias.ca

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS. Une action en justice a été déposée le 11 juillet dernier au palais de justice de Shawinigan par neuf résidents de Saint-Alexis-des-Monts envers la directrice générale de la Maison de l'abondance et trois administrateurs de l'organisme dont la mission est d'offrir de l'aide alimentaire et matérielle aux personnes défavorisées des municipalités de Saint-Paulin, Charette, Saint-Élie-de-Caxton, Sainte-Angèle-de-Prémont, Saint-Édouard-de-Maskinongé et Saint-Alexis-des-Monts.

La demande d'injonction interlocutoire et permanente, les demandes de sauvegarde et la demande de dommages-intérêts pour atteinte à l'intégrité et à la réputation visent la directrice Mélanie St-Onge ainsi qu'Olivier Gélinas, Lynda Dalcourt et Thérèse Elliot, tous administrateurs.

Les neuf citoyens derrière cette démarche juridique étaient tous membres de la Maison de l'Abondance avant d'en être révoqués en mars dernier après avoir demandé la tenue d'une assemblée générale extraordinaire. Il s'agit de Michel Cordeau (demandeur principal), Suzie Bolduc, Solange Goyette, Lynda Ouimet, Jean Huot, David Massé, Sandrine Jaeger-Bellemare, Ghislain Fortin et Normand Locke.

Représentés par M^e Pierre-Paul Bourdages, ils demandent que leur statut de membre soit rétabli et des montants allant de 2000 \$ à 5000 \$ sont réclamés pour huit d'entre eux pour atteinte à leur intégrité et réputation. Dans le cas de Michel Cordeau, qui a assumé durant quelques mois la présidence du conseil d'administration durant l'année 2023, la somme demandée est de 25 000 \$ plus un montant de près de 12 000 \$ pour les frais engagés jusqu'ici au niveau légal.

«On aurait pu poursuivre la Maison de l'Abondance, mais on ne l'a pas fait parce qu'on ne voulait pas en rajouter une couche qui aurait eu comme conséquence que l'organisme perde son statut auprès du CIUSSS et que la communauté soit pénalisée», a souligné M^e Bourdages en entrevue à L'Écho.

UNE PERSONNE CONTRÔLANTE

Arrivée en poste en décembre 2022, Mélanie St-Onge est décrite dans le document judiciaire par Michel Cordeau comme une personne « voulant garder un contrôle exclusif sur toutes les affaires de l'organisme et chercherait à s'entourer particulièrement au CA de personnes qui agiront à toutes fins pratiques de faire valoir pour elle. »

En guise d'exemple, il est indiqué qu'elle avait fait entrer au conseil d'administration sa mère Thérèse St-Onge en dépit de l'opposition du CIUSSS MCQ – dont les 140 000 \$ versés annuellement constituent environ 85 % du budget de

l'organisme - qui ne voyait pas d'un bon œil cette proximité familiale en termes de saine gouvernance.

C'est finalement sous son nom de jeune fille, Thérèse Elliot, que la résidente de Saint-Alexis-des-Monts a pu être nommée au CA sans que le CIUSSS ne fasse le lien. « Il y a plein d'exemples où cette personne-là agit de manière unilatérale, protégeant les gens qu'elle contrôle », mentionne M^e Bourdages en parlant de la directrice générale.

IMPLICATION DE MICHEL CORDEAU

MBA et ancien membre des Forces armées canadiennes, Michel Cordeau s'était signalé au printemps 2023 lors des crues printanières qui avaient littéralement isolé Saint-Alexis-des-Monts du reste du monde. Ses contacts et connaissances avaient notamment permis d'amener sur le territoire du ravitaillement, le temps que la situation se résorbe.

C'est dans ces circonstances qu'il commence à s'impliquer au sein du CA de la Maison de l'Abondance. Durant cette période, il constate notamment des carences au sein de l'administration de l'organisme, des déficiences qui avaient notamment été soulevées par le CIUSSS MCQ. C'est en voulant apporter des changements dans la gouvernance que les relations entre Michel Cordeau et Mélanie St-Onge ont commencé à se dégrader apprend-on dans le document.

Après avoir remis sa démission comme administrateur à l'automne 2023, démission qui était présentée par Mélanie St-Onge comme une expulsion du CA, l'ancien membre des FAC continue tout de même à porter son attention à la Maison de l'Abondance. Relevant que l'organisme n'a pas tenu d'assemblée générale annuelle depuis plus de deux ans, il décide en février 2024, avec huit autres membres en règle de l'organisme, de demander au CA la convocation d'une assemblée générale extraordinaire.

Ce sont ces neuf membres qui sont dans les jours suivants dépouillés de leur statut et un signalement est même adressé auprès de la SQ à Louiseville à leur rencontre par la Maison de l'Abondance.

La cause sera entendue le 13 août prochain au palais de justice de Shawinigan. Dans un premier temps, M^e Bourdages souhaite tout d'abord que la révocation du statut de membres de neuf personnes soit annulée. À terme, ses clients veulent convoquer une assemblée générale.

« La demande en dommages-intérêts, elle est là parce qu'on pense qu'on y a droit. Mais si je disais à mes clients que demain, un jugement rétablirait leurs droits et qu'on permettait de nettoyer les écuries d'Augias au lieu d'avoir leurs dollars. Ils me diraient qu'ils veulent régler cette affaire de gestion parce que cet organisme est essentiel dans la communauté », conclut l'avocat des demandeurs.



Neuf citoyens de Saint-Alexis-des-Monts ont intenté une poursuite contre la directrice générale de la Maison de l'Abondance, ainsi que trois administrateurs. (Photo tirée de Facebook)

APPEL DE PROJETS

Volet Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité

Appui à la construction de logements locatifs résidentiels

Aide financière

RECEVEZ JUSQU'À **10 000\$** par unité locative construite

*Des conditions s'appliquent

• Construction de logements
• Transformation d'un bâtiment à des fins résidentielles

Date limite de dépôt des projets: 18 octobre 2024

Pour information:
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
819-371-6653, poste 80430
pierre-olivier.labart@mamh.gouv.qc.ca

Québec MRC Maskinongé

Les produits de Passion Lavande entrent au SPA Le Baluchon



Passion Lavande, à Saint-Sévère. (Photo L'Écho Archives)

TOURISME. Deux entreprises renommées de la MRC de Maskinongé s'allient pour offrir à la clientèle du SPA Le Baluchon à Saint-Paulin des soins d'excellence mettant en vedette des produits québécois confectionnés localement.

Depuis 2011, Passion Lavande cultive et transforme plus de 10 000 plants de lavande dans leurs jardins de Saint-Sévère. La lavande

vraie ou Lavandula Angustifolia est un arbrisseau vivace et aromatique à fleurs mauves pouvant atteindre 1 mètre de hauteur. Jadis utilisée par les romains pour parfumer les vêtements et le bain, la lavande est un classique incontournable, aujourd'hui reconnue pour ses propriétés médicinales et thérapeutiques.

L'achat local, le tourisme durable et la solidarité régionale font partie des valeurs fondamentales du Baluchon Éco-villégiature depuis sa fondation en 1990. Créer un partenariat avec une entreprise voisine et utiliser des produits fabriqués localement ont véritablement rencontré cette orientation.

« Cet été, nos clients ont le choix entre trois fragrances naturelles de Passion Lavande, soit lavande et ananas, lavande et framboise et lavande et eucalyptus, indique Stéphanie Lambert, directrice du SPA du Baluchon. Choisir un soin à base de lavande, c'est opter pour une pause bien-être, autant physique que psychologique », a souligné Stéphanie Lambert, directrice du SPA Baluchon.

« Nous nous considérons choyés que Le Baluchon ait choisi notre entreprise comme partenaire, commente Catherine Gélinas, propriétaire de Passion Lavande. Voir nos produits ainsi mis en valeur est un gros plus pour notre entreprise. Nous sommes très fiers de cette collaboration », a ajouté Catherine Gélinas, propriétaire de Passion Lavande.

Aquaparc H₂O

Il reste 10 JOURS pour en PROFITER!

TROIS-RIVIÈRES

Achetez vos billets en ligne
www.aquaparch20.com

>23812-25



Promotion d'été

Obtenez un rabais de 10\$
jusqu'au 30 août

99,95 \$
pour une voiture
+ taxes

Prix régulier : 109,95 \$



Prenez rendez-vous en ligne sur
antirouillechamplain.com
et économisez 3\$ de plus.

L'ÉCHO DE MASKINONGÉ - www.lechodemaskinonge.com - Le 7 août 2024 - 7

>1-11192<

VOTRE MÉDIA
L'Écho
de Maskinongé

Votre journal en ligne
dès le mardi à minuit

www.lechodemaskinonge.com

200, rue Vachon, Trois-Rivières (QC) G8T 1Z7 | (819) 840-2855

POUR
TOUT SAVOIR
SUR CE QUI
SE PASSE
CHEZ **VOUS!**

VOTRE MÉDIA D'ICI
L'Écho
de Maskinongé.com

ABONNEZ-VOUS
À NOTRE INFOLETTRE AU
WWW.LECHODEMASKINONGE.COM



**BERNARD
LEPAGE**



**JONATHAN
COSSETTE**



**JUDITH
MC MURRAY**



**MARIE-ÈVE
ALARIE**



**MARIE-ÈVE
VEILLETTE**



**PATRICK
VAILLANCOURT**



**SANDRA
LACROIX**



**STÉPHANE
LAROCHÉ**



**STÉPHANIE
PARADIS**

Centre d'amitié autochtone

Quand les jeunes créent une bande dessinée

JUDITH MC MURRAY

jmcmurray@icimedias.ca

JEUNESSE. À la suite d'une série d'ateliers offerts par Catherine Bard et Sabrina Boivin, un groupe de jeunes de 8 à 14 ans du Centre d'amitié autochtone a créé un recueil de bandes dessinées qui s'inspire de légendes autochtones.

C'est Sabrina Boivin, intervenante en milieu de vie au Centre d'amitié, qui a au préalable eu l'idée de concevoir une bande dessinée inspirée de légendes autochtones. Constatant le fort intérêt des jeunes qui fréquentent l'endroit pour le dessin, elle proposa de combiner les deux.

« Au tout départ, ça a commencé autour d'un feu de camp. Sabrina a fait venir son père, un aîné qui détient beaucoup de connaissances et de traditions, pour raconter des légendes aux enfants pour un peu les inspirer », raconte Valérie Jubainville, intervenante de proximité au Centre d'amitié autochtone. Une des missions de l'endroit étant d'initier les jeunes à des éléments des cultures autochtones, la création d'un recueil permettait à la fois de répondre à ce mandat et de rassembler les jeunes autour d'un projet qui les passionne.

Souhaitant que les créations prennent la forme de bandes dessinées, Valérie Jubainville eut l'idée de collaborer avec l'artiste de Saint-Élie-de-Caxton, Catherine Bard. « En discutant avec Sabrina, on constatait qu'elle n'avait pas nécessairement les compétences pour enseigner la BD, mais qu'elle a les compétences culturelles pour guider les jeunes. Donc on s'est dit qu'on allait contacter Catherine afin de voir si le projet pouvait l'intéresser ».

Visiblement, la Caxtonienne a été interpellée par le projet. Sensible et curieuse d'en apprendre davantage sur les cultures autochtones, Catherine Bard a contribué à initier les jeunes au médium de la bande dessinée et à les former à la conception d'un récit. « Mon but, c'était vraiment d'accompagner les jeunes dans la création d'une histoire, de leur faire explorer différents médiums, donc vraiment leur offrir un cadre », explique-t-elle. Catherine Bard et Sabrina Boivin ont ainsi animé neuf ateliers et ont guidé les jeunes dans la création de leurs œuvres respectives.

Atelier avec Catherine Bard pour la création de bandes dessinées.

(Photo courtoisie - Valérie Jubainville)



« À la fin, ils s'appelaient la « gang du centre » ou « la gang du mardi ». Le projet a vraiment permis de créer de beaux liens entre eux

- Sabrina Boivin

Le recueil de bandes dessinées inspiré de légendes autochtones et créé entièrement par le groupe de jeunes est actuellement disponible au Centre d'amitié autochtone.

Constatant le franc succès de cette première mouture de création rassembleuse auprès des jeunes, l'équipe du Centre d'amitié a décidé de donner suite à ce projet. En effet, une nouvelle création prendra forme avec l'illustratrice Chloé Germain-Thérien au cours des prochains mois. La forme de cette nouvelle initiative reste à déterminer en fonction de ce que les jeunes choisiront comme médium et comme source d'inspiration.

Couverture du recueil Awacak conçu par les jeunes du Centre d'amitié autochtone.

(Image courtoisie)



FESTIVAL
western
ST-TITE

AFFIRME LE COWBOY EN TOI

56^e
ÉDITION

DU 6
AU 15
SEPT.
2024

JEUX & PASSE-TEMPS

VOTRE MÉDIA D'ICI
L'Écho
de Maskinongé.com



Envie de plus de
mots croisés ?

ou visitez notre site internet :
www.lechodemaskinonge.com/mots-croises

SUDOKU

JEU N° 883

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 9 | | 3 | 6 | 5 | | |
| 4 | | | 5 | | | 8 | | 2 |
| 1 | | | 4 | | | | | 6 |
| | | | 7 | | | | 8 | 5 |
| 9 | | 8 | | 5 | | | 2 | 4 |
| | 5 | | | | | | | |
| | | 1 | 9 | 4 | | | 5 | 7 |
| | 7 | 2 | 8 | | | | | 9 |
| 6 | | | | | | | 1 | 8 |

NIVEAU : FACILE

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 883

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 1 | 2 | 5 | 7 | 3 | 4 | 6 | 9 |
| 6 | 3 | 4 | 1 | 9 | 8 | 2 | 2 | 5 |
| 7 | 5 | 9 | 2 | 4 | 6 | 1 | 3 | 8 |
| 3 | 9 | 6 | 7 | 8 | 1 | 7 | 5 | 2 |
| 4 | 2 | 7 | 3 | 5 | 9 | 8 | 1 | 6 |
| 5 | 8 | 1 | 6 | 2 | 7 | 4 | 4 | 8 |
| 9 | 7 | 8 | 6 | 4 | 5 | 2 | 1 | |
| 2 | 6 | 8 | 7 | 1 | 5 | 3 | 9 | 4 |
| 1 | 4 | 5 | 9 | 3 | 2 | 6 | 8 | 7 |

MOT CACHÉ

THÈME : JARDIN / 7 LETTRES

| | | | | | |
|-----------|------------|----------|------------|-----------|----------|
| A | CERFEUIL | ÉPICES | M | PIMENT | SEMER |
| AIL | CHOU | ÉPINARDS | MAÏS | POIREAU | T |
| ANETH | CIBOULETTE | ESTRAGON | MARÂCHER | POIS | TERRE |
| ARROSAGE | CITROUILLE | F | MARJOLAINE | POIVRON | THYM |
| ARTICHAUT | CONCOMBRE | FENOUIL | MELON | R | TOMATE |
| ASPERGE | CORIANDRE | FÈVE | MENTHE | RACINE | |
| AUBERGINE | CORNICHON | G | N | RADIS | |
| B | COURGE | GRAINE | NAVET | ROMARIN | |
| BASILIC | CUEILLETTE | H | ROQUETTE | RUTABAGA | |
| BETTERAVE | CULTURE | HARICOT | OIGNON | S | |
| BROCOLI | E | L | ORIGAN | SALADE | |
| C | ÉCHALOTE | LAITUE | P | SALSIFIS | |
| CAROTTE | ENDIVE | LÉGUMES | PANAIS | SARRIETTE | |
| CÉLÉRI | ENGRAIS | | PERSIL | | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | S | T | R | E | P | E | O | L | P | E | N | O | H | C | I | N | R | O | C |
| I | E | A | U | L | G | O | T | R | I | I | T | A | S | P | E | R | G | E | N |
| T | N | O | R | A | E | A | I | T | I | S | M | T | E | G | R | U | O | C | O |
| R | I | I | E | R | H | G | S | R | O | G | R | E | E | V | E | F | M | M | G |
| O | C | G | R | B | I | C | U | O | E | R | A | E | N | L | E | E | Y | E | A |
| U | A | N | B | A | H | E | I | M | R | A | A | N | P | T | U | T | H | L | R |
| I | R | O | M | S | T | N | T | T | E | R | U | C | O | B | O | O | T | O | T |
| L | N | N | O | I | E | A | C | T | R | S | A | L | R | C | S | M | B | N | S |
| L | I | T | C | L | N | V | F | B | E | A | A | O | I | S | E | I | A | I | E |
| E | R | E | N | I | A | E | E | E | M | H | C | R | E | E | I | L | D | T | C |
| O | A | R | O | C | N | T | N | A | C | O | A | S | M | R | N | A | E | A | E |
| S | M | R | C | O | T | I | R | E | L | H | M | P | D | E | U | D | N | R | R |
| E | O | E | U | E | G | J | A | I | S | A | C | E | O | R | N | T | I | A | I |
| C | R | I | R | R | O | G | P | I | R | E | L | E | T | I | A | T | L | V | P |
| I | L | A | E | L | A | O | F | A | U | O | H | C | R | T | S | N | H | U | E |
| P | V | B | A | B | I | I | I | T | S | E | M | E | R | F | E | M | I | E | C |
| E | U | I | A | V | S | C | I | S | I | A | R | G | N | E | E | U | A | P | T |
| A | N | T | R | L | H | A | C | O | R | I | A | N | D | R | E | U | Q | I | E |
| E | U | O | A | E | L | G | R | A | I | N | E | D | A | L | A | S | I | O | S |
| R | N | S | R | E | C | U | E | I | L | L | E | T | T | E | A | I | L | L | R |

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : RÉCOLTE

MOTS CROISÉS

N° 883

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

- Petit beignet de pâte à choux.
- Rassemble en faisant du scandale — Sollicitation.
- Qui concerne la campagne — Grand perroquet.
- Flairer — Léger comme l'air.
- Des cheveux — Déesse égyptienne.
- Dérange — Forme sinueuse.
- Divulgué — Dehors!
- Tendon — Emblème de la victoire.
- Terminaison — Se sert d'un bistouri.
- Boîte à lunettes — Chandelier à sept branches.
- Plante potagère — Profession.

- Unité de mesure égale à un mètre cube — Dermatose allergique.

VERTICALEMENT

- Qui peut provoquer une maladie — Charpente des vertébrés.
- Grand oiseau — Sommet de l'Himalaya.
- Finir — Cheville.
- Qui n'est pas tendre — Dissimuler.
- Étend par traction — Côté d'une pièce de monnaie.
- Venue au monde — On y met du bois.
- Tout petit — Grande quantité de personnes.
- Foutu — Qui a des aptitudes.
- Neptunium — Qui exprime

la joie — Pif.

- Massif — Boît lentement.
- Brisé de fatigue — Mémoire vive.
- Crèmes renversées — Fautes d'impression.

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1 | P | E | T | D | E | N | O | N | E | F | E | | | | | | | | | |
| 2 | A | M | E | U | E | T | A | P | P | E | | | | | | | | | | |
| 3 | L | A | M | E | U | E | T | A | P | P | E | | | | | | | | | |
| 4 | N | A | M | E | U | E | T | A | P | P | E | | | | | | | | | |
| 5 | N | A | M | E | U | E | T | A | P | P | E | | | | | | | | | |
| 6 | N | A | M | E | U | E | T | A | P | P | E | | | | | | | | | |
| 7 | N | A | M | E | U | E | T | A | P | P | E | | | | | | | | | |
| 8 | N | A | M | E | U | E | T | A | P | P | E | | | | | | | | | |
| 9 | N | A | M | E | U | E | T | A | P | P | E | | | | | | | | | |
| 10 | N | A | M | E | U | E | T | A | P | P | E | | | | | | | | | |
| 11 | N | A | M | E | U | E | T | A | P | P | E | | | | | | | | | |
| 12 | N | A | M | E | U | E | T | A | P | P | E | | | | | | | | | |

RÉPONSE DU N° 883

DINOMANIA

Activités fantastiques
pour mordus de l'ère jurassique!



ENTRECROISÉ

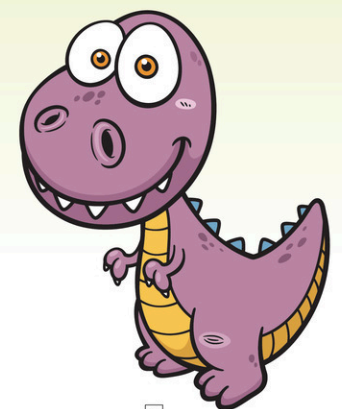
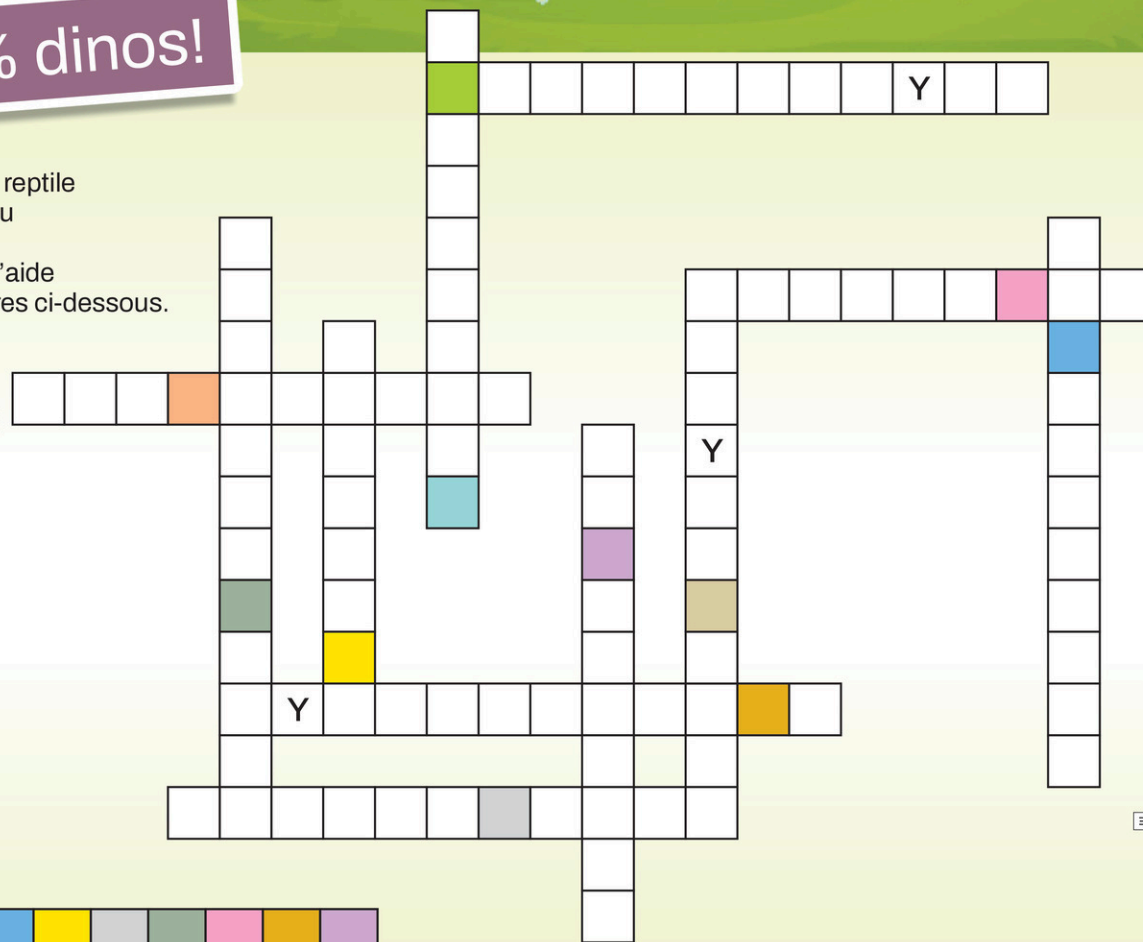
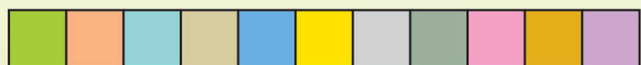
100 % dinos!

Découvre le nom d'un reptile marin fossile qui a vécu à l'ère mésozoïque en remplissant la grille à l'aide des noms de dinosaures ci-dessous. Bonne chance!

MOTS À INSÉRER DANS LA GRILLE

- Allosaure
- Ankylosaure
- Apatosaure
- Brontosaure
- Diplodocus
- Éoraptor
- Ptérodactyle
- Stégosaure
- Tricératops
- Tyrannosaure
- Vélociraptor

RÉPONSE :



Entrecroisé 100 % dinos!
Plesiosaure



Un été bon à croquer!



Salade crémeuse au brocoli

Vous voudriez manger davantage de légumes verts, mais manquez de motivation? Cette salade estivale gourmande au brocoli vous aidera à tenir vos résolutions!

INGRÉDIENTS (Pour 6 portions)

- 1 tasse de mayonnaise
- 2 c. à soupe de vinaigre de cidre de pomme
- 3 c. à soupe de sucre
- 1/2 c. à thé de sel de céleri
- Sel et poivre
- 2 brocolis coupés en petits fleurets et légèrement blanchis
- 1/2 oignon rouge finement haché
- 6 tranches de bacon cuit, hachées
- 1/2 tasse d'amandes tranchées
- 1/2 tasse de raisins rouges sans pépins, coupés en deux
- 1/4 tasse de canneberges séchées



PRÉPARATION

1. Dans un petit bol, mélanger la mayonnaise, le vinaigre, le sucre et le sel de céleri. Saler et poivrer, puis réserver.
2. Dans un grand bol, verser les fleurets de brocoli, l'oignon, le bacon, les amandes, les raisins et les canneberges. Ajouter la vinaigrette et bien mélanger.

Rouleaux de légumes et sauce aux arachides

On annonce une journée ensoleillée? Débordants de fraîcheur, ces rouleaux et leur sauce se dégustent à merveille sur le patio!

INGRÉDIENTS (Pour 4 rouleaux)

- 4 feuilles de laitue frisée ou romaine
- 1 poivron rouge, coupé en julienne
- 1 poivron jaune, coupé en julienne
- 1 carotte, coupée en julienne
- 1 concombre, coupé en julienne
- Quelques feuilles de persil italien frais
- 1/4 tasse de beurre d'arachide
- 2 c. à soupe de vinaigre de riz
- 2 c. à soupe de mirin
- 1/4 tasse d'eau tiède
- 2 c. à soupe d'arachides hachées
- 1 lime, coupée en deux
- 1/2 c. à thé de flocons de piments séchés

PRÉPARATION

1. Déposer une feuille de laitue à plat dans une assiette, prendre le quart des poivrons, des carottes et des concombres et les poser au bout de la feuille. Garnir de persil frais. Enrouler la laitue autour des légumes afin de créer un rouleau. Répéter pour les 3 autres rouleaux. Réserver.
2. Dans un bol, mélanger le beurre d'arachide, le vinaigre de riz et le mirin. Ajouter l'eau petit à petit en mélangeant constamment, jusqu'à l'obtention de la texture désirée.
3. Servir les rouleaux dans une jolie assiette garnie d'arachides hachées, de persil frais et de lime. Garnir le bol de sauce d'arachides hachées et de flocons de piments séchés.



Comment réussir un barbecue végétarien?

L'été, l'odeur du barbecue envahit de nombreuses cours arrière. Vous avez un proche végétarien ou l'êtes vous-même et souhaitez organiser un repas des plus savoureux? Voici quelques conseils pour en faire une réussite!

- **Soignez la préparation des légumes** : coupez vos légumes, lavés et séchés, en parts égales afin d'assurer une cuisson uniforme et enrobez-les d'une huile résistante à la chaleur pour les empêcher de coller à la grille ou de brûler.
- **Optez pour des légumes locaux de saison** : ceux-ci seront plus savoureux et raviront avec certitude les papilles de vos invités. Vous encouragerez également les producteurs d'ici!
- **Variez les modes de cuisson** : de nombreux aliments peuvent être cuits directement sur le gril s'ils sont tranchés suffisamment gros ou montés sur des brochettes. La papillote, le panier à légumes, le wok à barbecue et la plancha sont d'autres options accessibles qui conviennent aux plus petits aliments.
- **Multipliez les saveurs** : outre les légumes, que vous pouvez assaisonner à votre goût, pensez à ajouter un ou plusieurs substituts de viande (galettes aux lentilles, tofu ferme, tempeh ou saucisses végétariennes, par exemple) et du fromage (brie, halloumi, etc.) à votre repas.



- **Prévoyez un dessert** : combinez des délices glacés à de succulents fruits grillés en tranches ou en brochettes (ananas, melons, bananes, pêches, etc.).

Visitez les commerces de votre région pour faire le plein d'aliments et d'accessoires de barbecue!

370 - Matériaux construction

424 - Astrologie

**TÔLES à couverte
à lambris de
couleur/ galvanisés
La longueur
que vous désirez.**
819-221-5429

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél. : 450-309-0125

415 - Massothérapie | Soins thérapeutiques

ESPACEEST.ca, massage, spa, personnel féminin, du lundi au samedi. 577-A Notre-Dame, Repentigny. 450-932-7990.

Faites un don
petitsfreres.ca
1 866 627-8653

 LES PETITS FRÈRES La grande famille des personnes âgées seules

À VOS AGENDAS !

■ Maison du Commis-Voyageur

Exposition jusqu'au 15 août de l'artiste-peintre Christine Montminy.

■ Association des familles Frigon

Rassemblement sous le thème La survie le samedi 24 août sous le chapiteau du Vieux Presbytère de Batiscan, de 9 h 30 à 17 h. Dîner suivi d'une conférence sur la vie de Louis Joliet, explorateur-commerçant et de la présentation d'un diaporama. Il n'est pas nécessaire d'être membre pour participer à l'événement. Pour le coût d'une carte de membres, les non-membres auront droit au dîner gratuit pour eux et leur conjoint(e). Activités et formulaire d'inscription: www.frigon.org.

■ Bercethon et vente de garage à Sainte-Ursule

La FADOQ Sainte-Ursule et le comité des loisirs organisent un Bercethon le samedi 24 août de 10 h à 16 h au 1861, Principale, Sainte-Ursule (maison de la présidente). Coût: 5 \$ pour 30 minutes. Aussi, il y aura une vente de garage dans le stationnement de l'église. Location d'emplacement: 10 \$. Apportez vos cannettes. Service de cantine. Musique avec Ti-Nor et ses invités. Venez chercher vos cartes de membre. Si pluie, remis au lendemain. Info: Danielle 819 228-8110, Diane 819 268-5288, Marie-Ève 819 384-1088.

■ Collecte de sang à Sainte-Ursule

Il y aura une collecte le mardi 13 août de 14 h à 19 h 30 à l'école Rinfret de Sainte-Ursule. Objectif: 70 donneurs. Sur rendez-vous seulement hema-quebec.qc.ca 1 800 343-7264

■ Centre L'Étape

Le 4 septembre à 10h, rencontre du comité activité. Réservez votre place au 819 228-8377.

■ Association des familles Jobin d'Amérique

Rassemblement le samedi 24 août à 12 h à la Fromagerie des Grondines située au 274, 2^e rang Est, Grondines. Suivra la visite et une dégustation au prix de 28,75 \$ par personne qui se fera à partir de 11h. Info et réservation: Georgette Jobin, coordonnatrice Mauricie/Centre du-Québec 819 374-4573, jobinguy7720@gmail.com.

■ FADOQ Ste-Angèle-de-Prémont

Village en fête le samedi 10 août dès 17h, souper spaghetti à 15 \$, suivi de la danse avec la disco Françoise et Roland. Apportez vos consommations. Pas de réservations.

■ Club Joie de Vivre de Saint-Paulin

Tournoi de pétanque le 26 août, si pluie remis au jeudi 29 août, coût: 10 \$ (dîner inclus). Contacter Marie-Claire Picotte au 819 268-2165.

■ Neuvaine de l'Assomption de Saint-Élie

Du 7 au 15 août à 19 h à Saint-Élie-de-Caxton. Récitation du chapelet à 18 h 30. Quand la météo le permet, la célébration se déroule à l'extérieur, au pied du Calvaire. Le 7 août: François Doucet, prêtre, avec Nathalie Samson. Le 8 août: Michelle Grenier, communauté St-Thomas-de-Caxton et St-Etienne-des-Grès. Le 9 août: Germaine Vincent, Charette. Le 10 août: François Doucet, prêtre, avec Monique Savignac, Saint-Mathieu-du-Parc. Le 11 août: François Doucet, prêtre, avec Johanne Béliveau, Pointe-du-Lac. Le 12 août: Alain Gélinas, Saint-Boniface. Le 13 août: Maurice Blanchette diacre et célébrant François Doucet pour le mouvement des Cursillos, avec Françoise Lafrenière et Yves Bourassa. Le 14 août: François Dominique, Père Carme, soirée des malades, Saint-Élie-de-Caxton, avec Annie Van Themsche. Le 15 août: François Doucet, prêtre, Grande fête de l'Assomption de Marie.

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire de l'Énergie

TAXE SCOLAIRE

Cette année, les propriétaires recevront leur compte de taxe scolaire au cours de la semaine du 5 août 2024. La date d'échéance pour le premier versement est:

Lundi 9 septembre 2024

Pour l'année scolaire 2024-2025, le taux de la taxe scolaire est de 0,09 152 \$ par 100 \$ de l'évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables.

La taxe scolaire est payable en un seul versement. Toutefois, si la taxe scolaire annuelle est de 300 \$ et plus, vous obtenez le droit d'étaler le paiement en deux versements égaux dont le montant est indiqué sur chacun des coupons. L'échéance du deuxième versement est le lundi 9 décembre 2024.

Le paiement doit nous être acheminé par la poste ou par l'entremise de la plupart des institutions financières (comptoir, Internet ou téléphone). Aucun paiement au comptoir du Centre de services scolaire.

Important: Lorsque le premier versement n'est pas effectué dans le délai prévu, le solde total du compte, incluant le deuxième versement, devient immédiatement exigible et porte intérêt au taux annuel de 10 %.

Si vous n'avez pas reçu votre compte le 23 août prochain, veuillez communiquer avec nous par courriel à csefinance@cssenergie.gouv.qc.ca ou par téléphone au 819 539-6971 poste 2251 ou 2252.

Conformément à la loi, une exemption sur les premiers 25 000 \$ d'évaluation imposable uniformisée ajustée est accordée à chaque propriété. Aucune facture à 0 \$ n'est postée et il est de votre responsabilité de vous assurer que vous n'avez aucun montant à payer. Vous pouvez consulter et imprimer votre facture ainsi que celles des deux dernières années en cliquant sur le lien Taxe scolaire de la section Accès rapide du site Internet du Centre de services scolaire de l'Énergie. Notez que la facture en ligne présente la taxe scolaire de l'année en cours sans les arrérages.

Les heures d'ouverture sont de 8 h à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

Centre de services scolaire de l'Énergie
Services des ressources financières – Taxe scolaire

Québec 

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
VILLE DE LOUISEVILLE

 Louiseville

VILLE DE LOUISEVILLE ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 776

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Louiseville, que: Lors de la séance ordinaire du 10 juin 2024, le conseil municipal de la Ville de Louiseville a adopté le règlement suivant:

- **Règlement numéro 776 décrétant une dépense en immobilisations pour l'acquisition de véhicules et un emprunt de 1 500 000 \$ (camion incendie)**

Que ce règlement a franchi toutes les étapes requises par la loi et a reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 25 juillet 2024.

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement au bureau du greffe de l'hôtel de ville, au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville, selon l'horaire d'été suivant, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16 h 30 et le vendredi de 8h00 à 13h00, (sauf les jours fériés).

Que ce règlement entrera en vigueur ce 7^e jour du mois d'août 2024, jour de sa publication.

Donné à Louiseville,
Ce 7^e jour du mois d'août 2024

Maude-Andrée Pelletier
Greffière

>31573-1



MME BÉATRICE, BERGERON ST-YVES

À son domicile le 24 juillet 2024, est décédée à l'âge de 85 ans 5 mois, M^{me} Béatrice Bergeron, épouse de feu M. Émile St-Yves demeurant à St-Léon-le-Grand. Elle était la fille de feu Charlemagne Bergeron et de feu Jeanne D'Arc Bergeron.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire Régionale Richard, 140, rue St-Aimé à Louiseville. Heures d'accueil: le vendredi 9 août 2024 de 19h à 21h et samedi 10 août 2024, jour des funérailles, à partir de 9h. Les funérailles suivront à 11h à l'église de St-Léon-le-Grand. L'inhumation aura lieu le jour même au cimetière de St-Léon-le-Grand.

Précédée de sa fille Nicole, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Gaétan, Gilberte (Mario Deschesnes) et Denis; ses petits-enfants St-Yves: Véronique, Catherine (Sylvain Doiron), Guillaume et Jacinthe; ses petits-enfants Deschesnes: Amélie (Dave Plante), Vicky (Charles Pronovost), Cloé (Maxime Montigny); ses arrière-petits-enfants: Émile, Rosalie, Sophie et Eloïse; ses frères et sœurs: feu Sméralda Bergeron (feu Gervais Lambert), feu Lucette Bergeron (feu Rodrigue Béland), Bernard Bergeron (Carmelle Gervais), Jacqueline Bergeron (feu Roger Ringuette), André Bergeron (Hélène St-Yves); Ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Maurice St-Yves (feu Lise Descôteaux), Colette St-Yves (feu Robert Dubois), Feu Aurèle St-Yves (prêtre), Agathe Pelletier (feu Cyrille St-Yves); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation des maladies du Cœur et de l'AVC seraient appréciés.



Renseignements: 819 228-4822 | Télécopieur: 819 228-3653
Courriel: condoleances@richardphilibert.ca | Site Internet: www.richardphilibert.ca

>31605-1

1^{er} Anniversaire



M^{me} Denise Garand
(décédée le 7 août 2023)

Il y a un an, nous pleurons ton départ. Ta présence nous manque terriblement. Notre seule consolation est de savoir que là où tu es maintenant, tu ne souffres plus. De là-haut, continue à nous protéger comme tu savais si bien le faire ici-bas.

Ton époux Claude



>31104-1



M. CLAUDE THIBODEAU

À Trois-Rivières, le 5 juillet 2024, est décédé, à l'âge de 67 ans, M. Claude Thibodeau. Il était le fils de feu Raymond Thibodeau (Solange Brissette) et de feu Réjeanne Michaud.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église de St-Édouard-de-Maskinongé. Heures d'accueil: le samedi 10 août 2024, jour des funérailles, à partir de 10h. Les funérailles suivront à 11h. Par la suite, l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil: ses fils: Éric Thibodeau (Natacha Dupont-Benjamin), Bobby Thibodeau (Nancy Pedneault); ses petits-enfants: Kyana Thibodeau, Dylan Thibodeau, Yzack Thibodeau, Samël Thibodeau et Lexy Thibodeau; sa sœur: Suzanne Thibodeau Béland (Jacques Béland); ainsi que plusieurs cousins et cousines, en particulier Gabriel Michaud (Carmen) et Michel Michaud (Marie-Ève), oncles, tantes et ami(e)s.



Renseignements: 819 228-4822 | Télécopieur: 819 228-3653
Courriel: condoleances@richardphilibert.ca | Site Internet: www.richardphilibert.ca

>31404-1



MME CAROLE LESSARD

À son domicile, est décédée paisiblement le 26 juillet 2024 à l'âge de 69 ans, M^{me} Carole Lessard, demeurant à Maskinongé. Elle était la fille de feu Léopold Lessard et de feu Alexina Bélanger.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire Régionale Richard, 140, rue St-Aimé à Louiseville. Heures d'accueil: dimanche le 11 août 2024 jour de la cérémonie à partir de 9 heures. Suivi de la cérémonie en chapelle à 11 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Édouard-de-Maskinongé.

L'ont précédés ses frères Gaétan, Rosaire, Cyril et ses sœurs Rosella et Marie-Claire.

Elle laisse dans le deuil: sa sœur: Réjeanne (feu René Perreault); ses frères: Jean-Claude, Réjean, Germain (Diane Métayer); ainsi que plusieurs nièces, neveux, cousins, cousines, et ami(e)s.

Un merci spécial à l'équipe du CLSC de Louiseville, spécialement Roxanne, Sara et Catherine. Des dons à Entraide Diabétique ou à la Société du Parkinson seraient grandement appréciés.



Renseignements: 819 228-4822 | Télécopieur: 819 228-3653
Courriel: condoleances@richardphilibert.ca | Site Internet: www.richardphilibert.ca

>31701-1

Sylvain Ouellet en bonne position à l'aube du Grand Prix de Trois-Rivières

JONATHAN COSSETTE

jcosssette@icimedias.ca

LOUISEVILLE. En Coupe Nissan Sentra, le Louisevillois Sylvain Ouellet sera à nouveau sous les réflecteurs au Grand Prix de Trois-Rivières (GP3R). Après six épreuves, le vétérinaire pilote occupe le 9^e rang du classement des pilotes avec 143 points.

Ouellet a connu de très bonnes courses à Trois-Rivières au fil du temps, d'abord en Nissan Micra, puis maintenant à bord de sa Sentra.

« J'ai eu un début de saison difficile. En Super Production Challenge (SPC), on a eu des problèmes mécaniques avec le Nissan Z et j'ai dû louer un véhicule. Je suis parti de la 14^e place et j'ai quand même terminé 8^e, tout en réussissant le quatrième meilleur temps en piste, alors c'était quand bon dans les circonstances. En Sentra, j'ai terminé en 6^e et 8^e place. À un tour de la fin, j'étais en troisième position, mais je suis sorti trop à l'extérieur, de sorte que

cinq voitures sont passées », raconte-t-il.

Le vétérinaire pilote est inscrit au calendrier régulier en Nissan Sentra, tandis qu'il pilote à temps partiel du côté de la série Super Production Challenge. Il devrait donc être en piste lors de la deuxième épreuve de la SPC présentée le samedi, puisqu'il partage la voiture avec son comparse Mario Charette.

« On a hâte à Trois-Rivières et le but va être d'aller s'amuser en avant. C'est magique Trois-Rivières, ajoute-t-il. J'ai souvent roulé dans le Top-5 (au GP3R) parce que je n'ai jamais eu de gros pépins. On devrait réussir à le faire en Sentra encore cette année, mais c'est plus difficile en Z parce que c'est plus compétitif. Ça roule en Z ! On roulait à 212 km/h à Mosport dans la ligne droite. »

« La passion est toujours là. C'est beaucoup de travail de se préparer pour deux catégories, mais c'est le fun. Par contre, j'achève. J'ai 55 ans et ça coûte cher comme sport. Pour ce qui est d'Omnifab, ça fait longtemps que je connais



Nicolas Lévesque et Sylvain Ouellet

(Photo courtoisie - Olivier Delorme Photo)

Yvon Morel et on s'est parlé avant la saison. Il m'a offert de letterer mes deux voitures 100% Omnifab, alors on a accepté. »

Les pilotes de la série Nissan Canada auront

deux autres rendez-vous après le Grand Prix de Trois-Rivières, soit le CTMP Labour day week-end Sprints (30 août) et le Classique d'automne de Calabogie (27 septembre).

La table est mise pour le Grand Prix de Trois-Rivières

Une trentaine de pilotes devraient prendre le départ ce week-end. (Photo Marie-Eve Alarie)

JONATHAN COSSETTE

jcosssette@icimedias.ca

SPORT. Tout est en place dans la série NASCAR Canada qui s'arrête au Grand Prix de Trois-Rivières ce week-end alors que le classement des pilotes est extrêmement serré, incluant la fierté de Saint-Léonard d'Aston, Marc-Antoine-Camirand, et le Trifluvien, Louis-Philippe Dumoulin. Les deux pilotes sont d'ailleurs entrés en contact, lors de la dernière épreuve, ce qui n'a pas nécessairement plu à Dumoulin.

C'est la voiture #74 de Kevin Lacroix qui a franchi la ligne d'arrivée en premier, devant Camirand. De son côté, Danny Chisolm a complété le podium. Avec sa deuxième place, Camirand

domine toujours le championnat des pilotes avec une priorité de 10 points sur Lacroix, puis 11 sur Andrew Ranger.

Victime d'une crevaison, le Trifluvien Louis-Philippe Dumoulin a dû se contenter de la 10^e place. Troisième sur la grille de départ, il s'est emparé de la deuxième place dès le premier virage. Il a conservé ce deuxième rang durant huit tours avant de se faire heurter par la voiture de Camirand, à l'arrière, ce qui occasionna de sérieux dommages et une crevaison lente.

« Nous avons abordé la course avec des pressions de pneus légèrement inférieures à ce qu'il aurait fallu, ce qui fait que la tenue de route était un peu précaire dans les trois premiers tours, mais ça commençait vraiment à aller mieux lorsque je me suis fait heurter à l'arrière. Je ne comprends

juste pas qu'un pilote professionnel puisse être si impatient et commette ce genre d'erreur au neuvième tour d'une épreuve qui en compte 300 », a-t-il témoigné par voie de communiqué.

« Nous avons abordé la course d'Edmonton avec confiance. La voiture était très compétitive, ce qui m'a permis de me qualifier troisième et grimper en deuxième place dès le départ de la course. »

Camirand s'amène à Trois-Rivières avec 3 victoires en 7 courses.

Une trentaine de pilotes devraient prendre le départ ce week-end.

Une séance d'essais libres aura lieu samedi, dès 11 h 50. Pour ce qui est de la séance de qualifications, elle est prévue pour 16h. Dimanche, ce sera l'épreuve tant attendue, dès 14 h 18.

AMÈNE TA GANG SUR LA TERRASSE

Budweiser

À PARTIR DE

39,00\$

par personne

- BILLET POUR LE MATCH
- 3 CONSOMMATIONS
- NOURRITURE À VOLONTÉ
- ANIMATION SUR PLACE

Réserve au

819 379-0404 #2

BILLETS@LESAIGLESTR.COM

13 au 15 AOÛT

16 au 18 AOÛT

C'EST L'HEURE DES AIGLES

>26297-11

CONCOURS

Coup de SOLEIL

L'Écho de Maskinongé VOTRE MÉDIA D'ICI

300\$ Achat local à gagner

Présentez-vous chez un des marchands figurant dans cette page pour remplir votre coupon de participation ou rendez-vous au www.lechodemaskinonge.com/concours et courez la chance de vous mériter 1 des 6 bons d'achats de 50 \$ chez l'un de nos marchands participants. Les tirages seront faits le 21 août 2024.

Coup de SOLEIL

Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

Âge: _____

Déposez ce coupon chez un des marchands participants et augmentez vos chances de gagner!

Chez Flora
ÉPICERIE SANTÉ

PRODUITS SPÉCIALISÉS ET NATURELS

Aliments frais certifiés biologiques
Le plus grand choix en Mauricie!

VEZ PROFITER DE NOTRE GRANDE PROMOTION ESTIVALE!

Ouvert 7 jours

23, rue Rémi-Paul, Louiseville (Situé à côté de l'église)
819 721-3414 • www.chezflora.com

UNI-PRO 15

Mécanique Hugues Beauclair
701, boul. Saint-Laurent Est, Louiseville
819 228-2543

Bonnes vacances estivales à tous et nous serons de retour lundi le 12 août 2024!

Hugues Beauclair, propriétaire

Joëlle Lacerte-Gauthier

Steve Noël

PASSEZ VOIR LES PRODUITS!

Ariens

SPÉCIAL DE LA SEMAINE!
ARIENS EDGE
42 POUÇES
4999\$

TAXES EN SUS

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

CITÉ machineries 819 228-3858
1271, boul. St-Laurent Louiseville
www.citemachineries.com

Boutique **sport**
CARREFOUR NATURE

Notre magasin de sport!

MODÈLE R48i

velec

241, av. Sainte-Marie, LOUISEVILLE 819 228-3344

boutiquesportcarrefournature.com

SOLEIL + ÉTÉ = CRÈME SOLAIRE

Venez rencontrer nos cosméticiennes, elles pourront vous aider à choisir la crème solaire adaptée à vos besoins et à votre type de peau!

uniprix de Louiseville
Sylvain Houle-Gélinas et Charles-Étienne Poirier

290, av. Saint-Laurent, centre-ville, Louiseville 819 228.5581

TIGRE GÉANT
LOUISEVILLE

ÉCONOMISEZ TOUT L'ÉTÉ!

Bleuets, 1 chopine
Produit du Canada, Canada no 1
#1286287/1294332
144\$ ch.
Fraîcheur assurée

Crème Lactantia
Rég. 5,62
10 %, 1L
#448951
ÉCONOMISEZ 55%
Limite de 4
248\$ ch.

Valide jusqu'au 13 août 2024

330, St-Laurent - Louiseville